

Saint-Denis, le 11 mars 2020



## Table Ronde Agenda Social du 5 mars 2020

À la suite de la table ronde du 5 mars 2020, la Direction a rédigé un relevé de décisions. L'UNSA-Ferroviaire revendique pour vous ! Ci-après, une synthèse et les éléments qui concernent le périmètre de SNCF Réseau pour la Circulation et Maintenance & Travaux.

### Synthèse de la Table Ronde :

- Traitement de l'impact de la politique industrielle sur le social,
- Définir un calendrier des négociations primordiales.
- Continuer la pause sur les réorganisations,
- Augmenter le niveau de recrutement pour passer à un ratio de 4 embauches pour 5 départs,
- Améliorer les services en gare et à bord des trains,
- Réinternaliser,
- Mieux maîtriser le numérique,
- Améliorer la politique territoriale et donner plus de visibilité aux agents sur leur avenir,
- Négocier le socle social commun aux 5 SA,
- Favoriser la mobilité inter SA,
- Établir le projet d'Entreprise du Groupe SNCF.

→ Pour le périmètre de SNCF Réseau, l'UNSA-Ferroviaire est particulièrement attentive aux thèmes :

- de l'externalisation,
- des réorganisations,
- de l'emploi,
- de la politique territoriale et la mobilité inter sociétés,
- des métiers de l'informatique et du numérique,
- du projet d'Entreprise.

Ci-dessous l'extrait du relevé de décisions sur ces points :

### + La politique d'externalisation :

*Le choix des axes de réinternalisation devra répondre à des objectifs d'efficacité (sécurité, qualité, coûts), et de maîtrise des compétences.*

*Les premiers métiers concernés seront la signalisation électrique, les métiers de la voie, le domaine caténaire et le domaine télécoms (ARTES). Cette démarche devra s'accompagner d'actions ciblées de recrutements et de formations métiers, dans le cadre d'un programme d'action pluriannuel : 500 emplois sur les trois exercices 2020-2023. ».*

Pour l'UNSA-Ferroviaire, cette annonce est une bonne chose, surtout que cela fait des années que nous mettons en garde la Direction sur la perte de compétences de nos agents au sein des INFRA-POLES, due aux difficultés de recrutements et une externalisation à tout va.

Concrètement, comment cette mesure va-t-elle se traduire ? Nous savons que de nombreuses restructurations sont en cours au sein des ZP avec la fusion de certains établissements :

- ✓ Comment ces réinternalisations vont-elles se traduire dans ce cadre ?
- ✓ Sur quels bassins d'emplois ?
- ✓ Quel sera l'impact sur les personnels qui sont à ce jour au sein des EIM et qui recherchent des postes ?
- ✓ Comment réinternaliser des emplois avec les difficultés de recrutements ?
- ✓ Quelles mesures l'Entreprise souhaite-t-elle mettre en place pour trouver des solutions pérennes et efficaces ?



Autant de sujets sur lesquels l'UNSA-Ferroviaire va demander des éclaircissements pour que cette annonce se traduise par de réels emplois et solutions.

#### **+ Réorganisations :**

*La pause décidée au niveau du Groupe sur les réorganisations s'étend sur le premier semestre 2020. Elle sera mise à profit pour organiser dans chaque activité, une concertation avec les Organisations Syndicales.*

Les agents ont subi de multiples réorganisations depuis les 10 dernières années et cela s'est traduit par une hausse significative des Risques Psycho-Sociaux. L'UNSA-Ferroviaire a dénoncé, des années durant, des pratiques qui visaient à mettre les agents dans des situations délicates.

Aujourd'hui, la Direction de l'Entreprise semble prendre enfin conscience que l'évolution de l'Entreprise se construit avec tous les acteurs y compris les Organisations Syndicales.

#### **+ Emploi :**

*La Direction du Groupe a confirmé sa décision de ne pas mettre en cause les orientations emploi du budget 2020.*

Concernant l'emploi, l'UNSA-Ferroviaire constate que notre Entreprise n'est plus aussi attractive. Redorer l'image de la SNCF et revaloriser les compétences en augmentant les salaires permettraient de favoriser l'emploi.

#### **+ Politique territoriale et mobilité inter-sociétés :**

*La Direction confirme sa volonté de renforcer la coopération inter-sociétés ainsi que l'unité de représentation du Groupe au niveau des territoires. Ces enjeux justifient la mise en place d'un délégué territorial. La Direction entend garantir aux salariés des possibilités de parcours et sécuriser l'emploi sur les territoires. La mobilité doit être un facteur de valorisation des métiers, de développement et de capitalisation des compétences (parcours professionnels, formation, plans de développement, passerelles...).*

Les cheminots qu'ils soient au statut ou contractuels s'inquiètent du devenir de notre Entreprise, mais également du lien entre les sociétés. L'éclatement d'une entreprise publique en 5 sociétés ne donne plus l'impression d'être dans une entité forte et pérenne tant les dysfonctionnements sont légion. Pour l'UNSA-Ferroviaire, la mobilité des agents entre les sociétés doit permettre de conserver ce lien, entre les cheminots, qui faisait jadis de la SNCF une Entreprise florissante. Mais surtout,

où les possibilités de reconversions et d'évolutions étaient nombreuses.

#### **+ Métiers de l'informatique et du numérique :**

*Le numérique est au cœur de nos enjeux. Il fait partie des socles industriels de notre Groupe. Afin d'assurer une meilleure maîtrise de nos savoir-faire et projets, le Groupe engage une réduction progressive du recours à la sous-traitance autour des axes suivants :*

- *Maîtrise de notre socle technologique et réduction des « ACE » par le recrutement en externe de 60 profils qualifiés, ingénieurs informatiques et formation en interne de 30 agents supplémentaires sur la période 2020-2022,*
- *Création d'une filière interne de développement applicatif afin de diminuer la sous-traitance des CDS (ex. du site de Charleville-Mézières) : formation de salariés de qualifications C/D/E au métier de développement applicatif. Le potentiel pourrait être de 200 à 300 agents sur les 5 années à venir.*

L'UNSA-Ferroviaire a alerté, à plusieurs reprises, du risque d'externalisation de ces métiers. Il y a de cela quelques années, notre Entreprise comptait, parmi ses agents, de nombreux développeurs. Au fil des années, la Direction de l'Entreprise a préféré externaliser ces missions pour des coûts parfois exorbitants avec des résultats pas toujours à la hauteur des demandes. Le développeur contribue au développement des solutions applicatives du système d'information en intervenant au niveau de la conception technique et de la réalisation des logiciels. Réinternaliser ce métier permettra à l'Entreprise de réduire les coûts liés, mais surtout d'assurer un véritable SAV des applications utilisées.

#### **+ Projet d'Entreprise :**

*Le 1<sup>er</sup> janvier 2020 a marqué la création du nouveau Groupe SNCF. Le Président Jean-Pierre FARANDOU a souhaité que cette nouvelle étape de l'histoire de l'Entreprise s'accompagne de l'établissement d'un projet d'Entreprise qui réaffirme la place du Groupe SNCF au cœur de la vie du pays et de la société, et fait de lui un acteur essentiel au service de la vitalité des territoires et de leur développement durable, grâce au ferroviaire et à toutes les mobilités.*

L'UNSA-Ferroviaire sera attentive à l'évolution de notre Entreprise et s'assurera que les orientations prises soient favorables aux cheminots qu'ils soient au statut ou contractuels.

Le relevé de décision est disponible sur simple demande à l'adresse [cse.reseau@unsa-ferroviaire.org](mailto:cse.reseau@unsa-ferroviaire.org).